

BOURSE COMMÉMORATIVE C. ROBIN MOLSON

Une bourse d'admission de 2 500 \$ - Programme de maîtrise en aménagement, option *Conservation du patrimoine bâti* (CPB)

*La bourse vise à soutenir une étudiante ou un étudiant du programme de maîtrise en aménagement, option **Conservation du patrimoine bâti**.*

Critères d'admissibilité

S'inscrire à temps plein au programme de maîtrise.

Critères d'attribution

- Excellence du dossier

Dossier de candidature

- Les documents remis lors du dépôt de votre demande d'admission serviront à l'analyse de votre dossier aux fins d'attribution de la bourse.
- Les étudiants qui déposeront leur demande d'admission **au plus tard le 1^{er} février** seront admissibles à l'obtention d'une bourse d'admission aux cycles supérieurs.

Comité d'attribution

Les dossiers seront évalués par les membres du comité d'admission du Programme de maîtrise en aménagement, option *Conservation du patrimoine bâti* (CPB).

Modalités d'attribution

Les récipiendaires recevront une lettre les informant de l'obtention de la bourse avant le début du programme. Le montant de la bourse sera versé aux récipiendaires en deux versements : mille deux cent cinquante dollars (1 250 \$) après la date d'abandon des cours au trimestre d'automne 2023, et mille deux cent cinquante dollars (1 250 \$), après la date d'abandon des cours au trimestre d'hiver 2024.

Date limite

- **Le 1^{er} février 2023**
- Pour toute question, veuillez joindre Manon Duranleau (manon.duranleau@umontreal.ca).